
**Nombre de membres
en exercice: 10****Séance du mercredi 12 octobre 2016**

L'an deux mille seize et le douze octobre l'assemblée régulièrement convoqué le 5 octobre 2016 s'est réuni sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 9

Sont présents: Président : LEGRESY Dominique

Votants: 9

Monsieur Bernard CAISSO, Madame Sylvie CHIMINELLO, Madame Marielle COLOMB, Madame Marie-Claire DELMAS, Monsieur Benjamin FRANCOUAL, Monsieur Ludovic LECOUSTRE, Monsieur Olivier QUERCY, Monsieur Hervé VALETTE

Excusés : Madame Gisèle BOUZOU

Absents :

Réprésentés :

Secrétaire de séance: CHIMINELLO Sylvie

Objet: Opération 100% compostage du SYDED - (2016_038)

Pour faciliter les actions des communes en la matière Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SYDED du Lot, dans le cadre d'une opération innovante, renouvelle son programme annuel d'aide: "Commune 100% compostage".

En effet, à la faveur du projet retenu par le Ministère de l'Ecologie "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" le SYDED du Lot souhaite faire de son territoire un exemple en matière de gestion des déchets. Dans un contexte rural comme le nôtre et au regard de déchets organiques que contiennent nos poubelles résiduelles (près de 35%), la réduction de ces déchets (alimentaires et de jardin) représente un enjeu majeur et requiert la participation des communes pour atteindre ensemble l'objectif "0 déchet".

Ce programme comprend à la fois un accompagnement humain (technique, méthodologique, animations, formations...) ainsi qu'un soutien financier (jusqu'à 1000 euros maximum selon les dépenses engagées) pour l'achat de matériel visant à développer le compostage domestique et à favoriser la pratique d'un jardinage pauvre en déchets sur l'ensemble de la commune. Après avoir fait acte de candidature auprès du SYDED du Lot, dix communes pourront en bénéficier chaque année.

A la lecture du règlement de l'opération, Monsieur le Maire précise que les communes sélectionnées s'engagent en contrepartie, à mener un programme d'actions défini conjointement avec le SYDED du Lot et qui portera à la fois sur les déchets organiques municipaux et ceux des particuliers ou des professionnels. Parmi ces actions, pourront être engagées par exemple: la promotion du compostage individuel, la mise en place de composteurs collectifs en établissement, l'achat/location de broyeur à végétaux, la pratique du mulching, des alternatives aux phytosanitaires, etc.... Des opérations de sensibilisation ou de formation pourront être incrites (réunions publiques, articles, stands...).

Monsieur le Maire indique que la 2ème édition de l'opération "Commune 100% Compostage" vient d'être lancée et propose que la commune fasse acte de candidature afin de bénéficier de l'accompagnement proposé.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de:

- candidater à l'opération 2016-2017 du programme "Commune 100% Compostage".

- s'engager, si la commune est retenue, à désigner les référents "environnement" pour être les interlocuteurs du SYDED du Lot et à mener les actions concourant à l'objectif de réduction des déchets organiques de la commune.

Objet: Validation petits travaux - (2016_039)

- **Rampe en fer escalier :**

Monsieur le Maire propose de sécuriser l'escalier situé à coté de la source, il présente un devis effectué par Monsieur Imbault pour la réalisation d'une rampe aux normes en vigueur; dans le même temps Mr imbault reprendra des marches d'escalier des ruelles débouchant sur la rue haute. Le montant total des travaux s'élève à 1043€.

Vote: Pour: 6 ,
Contre: 2,
Abstention: 1

Les travaux seront réalisé dès que Mr imbault sera disponible.

- Monsieur le Maire expose que pour la **mise aux normes ERP** (Etablissement Recevant du Public), il est nécessaire de faire des aménagements sur le **circuit électrique de la mairie**.

Par ailleurs pour éviter l'ouverture du local sous le préau de la salle des fêtes Monsieur le Maire propose de sortir les interrupteurs qui allument l'éclairage sous le préau qui eux même pourront être "coupés" de l'intérieur.

Le montant total des travaux est de 476€.

Vote: Pour: 9
Contre: 0
Abstention: 0

Les travaux seront réalisés dès que possible

- Monsieur Caisso Bernard explique la demande de devis qu'il avait fait pour une "étagère mezanine" dans la mairie. Monsieur le Maire rapellant les règles de sécurité pour les agents, propose que le travail soit concentré sur le local archive.

Vote: Pour: 0
Contre: 9
Abstention: 0

Les travaux n'auront pas lieu.

Objet: Muret aux poubelles enterrées (2016_040)

Monsieur le Maire explique que le mur qui se trouve entre les poubelles enterrées et la route se fend dans la longueur. Après s'être renseigné auprès des services qui gèrent les archives de l'ancienne communauté de commune, Monsieur le Maire a essayé de prendre contact avec la société FRAUCIEL mais celle-ci n'existe plus.

Il est décidé à **l'unanimité** de prendre contact avec le cabinet indigo pour vérifier si ce mur faisait parti du projet d'aménagement du bourg et dans le même temps de contacter un maçon.

Objet: Renouvellement de la DETR (2016_041)

Monsieur le Maire expose que pour sont projet de "réhabilitation du bâtiment Mairie" la commune n'a pas été retenue sur l'enveloppe DETR.

La demande est à faire nouveau avant le 15 décembre.

Vote :Pour: 9
Contre: 0
Abstention: 0

Le prochain conseil municipal validera le plan de financement du projet.

Objet: Titularisation du poste de secrétaire de mairie (2016_042)

Monsieur le Maire expose que Mme Hessel Christine, actuelle secrétaire de mairie est depuis fin juin lauréate du concours adjoint administratif 1ère Classe. Elle demande à être stagiaire en vue d'une titularisation. Il a par ailleurs rencontré Mme Hérisset actuelle titulaire du poste en disponibilité. Il propose au regard des dispositions légales et de l'engagement des parties d'accéder à la demande de Madame Hessel.

Vote: Pour: 9
Contre: 0
Abstention: 0

Madame Hessel sera donc stagiaire de la fonction publique territoriale à compter de ce jour.

Objet: Poste employée communale (2016_043)

Monsieur le Maire expose que Mme Légrésy Cécile demande une disponibilité pour un an à compter du 8 novembre 2016.

Mr Vincent Henry accepte le poste en CDD d'emploi non permanent pour augmentation d'activité temporaire durant 5 mois et de 15h/semaine.

Vote: Pour: 8
Contre: 0
Abstention: 1

Monsieur Henry sera en situation de travail dès le lundi 17 Octobre 2016 à 9h.

Objet: Budget principal correction au budget initial - (2016_044)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	21349.56	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-21349.56	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		21349.56
1641 - 122	Emprunts en euros		-21349.56
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Objet: budget assainissement correction au budget initial- (2016_045)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15621.60	
002	Résultat de fonctionnement reporté		15621.60
TOTAL :		15621.60	15621.60
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		15621.60	15621.60

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Informations et Questions Diverses:

Madame Chiminello Sylvie fait le compte rendu de la visite réalisée par le **SDIS** dans le cadre de la maintenance de la sécurité des Etablissements Recevant du Publique, quelques menus travaux sont à réaliser.

Monsieur le Maire informe que **le point à temps** sera réasilé sur la route qui va du lieu dit La Grave au chateau de Goudou, que les voies communales du Mas de Pagès vont être remises en état, et que le CAUE est venu à notre rencontre pour l'aménagement de la rue haute.

La propreté de l'**accès au cimetière** pose problème.

Concernant l'**élagage** de la route du lieu dit La grave à Goudou, il a été demandé au dernier conseil à Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès des propriétaires riverains, il sera proposé à ceux qui le souhaitent de passer par l'intermédiaire des services du GRAND FIGEAC.

Par ailleurs en plusieurs endroits la végétation pose problème. Dans chaque cas, un contact sera pris avec les personnes concernées.

En plusieurs endroits la végétation pose problème, un contact sera pris avec les personnes concernées.

Monsieur Quercy Olivier présente le compte-rendu du dernier **comité syndical de l'AEP** (compte-rendu consultable en mairie).

Concernant notre demande de participation au financement de la lutte pour la **DECRI** (Défense Extérieur Contre les Risque d'Incendie)le président du syndicat s'est mobilisé , il étudie les différents possibles.

La **journée famille du CCAS** a été une réussite conviviale à renouveler.

La soirée sur la **Trame verte et bleue** a été un succès, elle était la première d'une série de plusieurs autres afin de connaitre encore mieux notre territoire.

Monsieur le Maire informe que la Société Bona Sabla est venu se rendre compte de l'état de la cuve numéro1 à la **station d'épuration**, il doivent faire un rapport.

Monsieur le Maire, Messieurs Quercy et Valette sont intervenus devant chez monsieur Falguières René à sa demande sur une **plaque d'égout**.

Monsieur Falguières René, présent durant la scéance, nous a fait part de ses interrogations sur le projet d'enfouissement des réseaux. Monsieur le Maire va prendre contact avec le cabinet d'étude CETERC afin de résoudre le problème.

